

Contrat sève de bouleau

Date limite de remise du contrat : 12/02/2018

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent : HELBIDEA / Adresse :

Tel Domicile : Mugikor / portable : Courriel :

Ce contrat n'est pas un contrat conventionnel associé à la charte AMAP, à cause du caractère particulier de ce produit, du producteur et de sa récolte. Ceci étant dit, un contrat vous engage à le respecter.

Le consommateur s'engage donc à respecter ce contrat, dans le cadre d'une récolte sauvage de sève de bouleau.

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent Le...../...../2018

- Durée du Contrat : 1 mois pour 1 ou 2 livraisons

- Dates des livraisons : | **Lundi 5 mars 2018**

Le producteur Philippe Arcondo Erreca Xuria 64130 Garindein s

'engage à respecter sa part de ce contrat, en livrant au siège de l'AMAP de St Pée sa production, les lundis, de 18h30 à 19h30

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur :

P. ARCONDO
[Signature]

Produit	Quantité par livraison (en L)	Prix
Sève de Bouleau (10€/L) Cubi 3L à 30€		

Le chèque est remis au gérant du contrat au moment de la signature et établi à l'ordre du producteur Patrick Arcondo

Fermoscopie :

Synthèse	Situation actuelle	Évolutions envisagées à N+2
Historique du producteur	Producteur depuis 2015	
Structure et production (Bat. surface ...)		
Les pratiques de production	Récolte sauvage et embouteillage immédiat	idem.
Commercialisation	AMAP, Marchés (Oléron, Anglet...)	idem.

REÇU à compléter et à conserver

AMAP Saint Pée sur Nivelle

Philippe Arcondo Erreca Xuria 64130 Garindein

1 Chèque(s) établis à l'ordre du producteur Philippe Arcondo. Livraison lundi ____ L'adhérent M..... de l'AMAP St Pée S/Nivelle

a confirmé son engagement d'achat correspondant à l'option ci-dessus. Contact : Charles Lafond – 06 03 20 46 13 amapsenper@charles-lafond.fr

Produit	Quantité par livraison (en L)	Prix
Sève de Bouleau (10€/L) Cubi 3L à 30€		